

Tendances en matière de violence familiale et de violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 21 novembre 2023

En 2022, les taux d'affaires de violence familiale et de violence entre partenaires intimes déclarées par la police au Canada sont demeurés inchangés, après avoir augmenté pendant plusieurs années. Les taux ont diminué, dans une faible mesure, chez les femmes et les filles (-1 % pour les affaires de violence familiale et -1 % pour les affaires de violence entre partenaires intimes), tandis qu'ils ont légèrement progressé chez les hommes et les garçons (+1 % pour les affaires de violence familiale et +2 % pour les affaires de violence entre partenaires intimes). Quoi qu'il en soit, les taux enregistrés pour les deux types de violence sont demeurés plus élevés chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons.

Aujourd'hui, le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada diffuse une série de tableaux de données téléchargeables, lesquels présentent les comptes et les caractéristiques des victimes de violence familiale et de violence entre partenaires intimes dans les affaires déclarées par la police (voir la note aux lecteurs). Le présent communiqué traite des tendances générales en ce qui concerne les affaires de violence familiale et de violence entre partenaires intimes déclarées par la police. Il convient de souligner que les résultats publiés dans ce communiqué ne tiennent compte que des affaires de violence familiale et de violence entre partenaires intimes qui ont été portées à l'attention de la police. Or, selon les recherches antérieures, il arrive souvent que ces types de violence ne soient pas signalés aux autorités. Par conséquent, il est probable que les données présentées dans ce communiqué sont une sous-estimation de l'ampleur réelle de ces types de violence.

Dans le présent communiqué, la violence familiale désigne la violence commise par un conjoint, un parent, un enfant, un frère ou une sœur, ou un membre de la famille élargie, et la violence entre partenaires intimes désigne la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait, un partenaire amoureux ou un autre partenaire intime, actuel ou ancien. Les victimes de violence familiale et les victimes de violence entre partenaires intimes ne sont pas des groupes mutuellement exclusifs; les victimes de violence commise par un conjoint actuel ou ancien sont comprises dans les deux groupes.

Après avoir augmenté pendant plusieurs années à partir de 2015, les affaires de violence familiale et de violence entre partenaires intimes déclarées par la police demeurent stables en 2022

En 2022, les services de police ont dénombré 129 876 victimes de violence familiale et 117 093 victimes de violence entre partenaires intimes de 12 ans et plus. Les taux globaux d'affaires de violence familiale (337 victimes pour 100 000 personnes) et de violence entre partenaires intimes (346) déclarées par la police étaient semblables. Le taux de violence familiale était plus de deux fois plus élevé chez les femmes et les filles (455) que chez les hommes et les garçons (215), tandis que le taux de violence entre partenaires intimes était plus de trois fois plus élevé chez les femmes et les filles (537) que chez les hommes et les garçons (151).

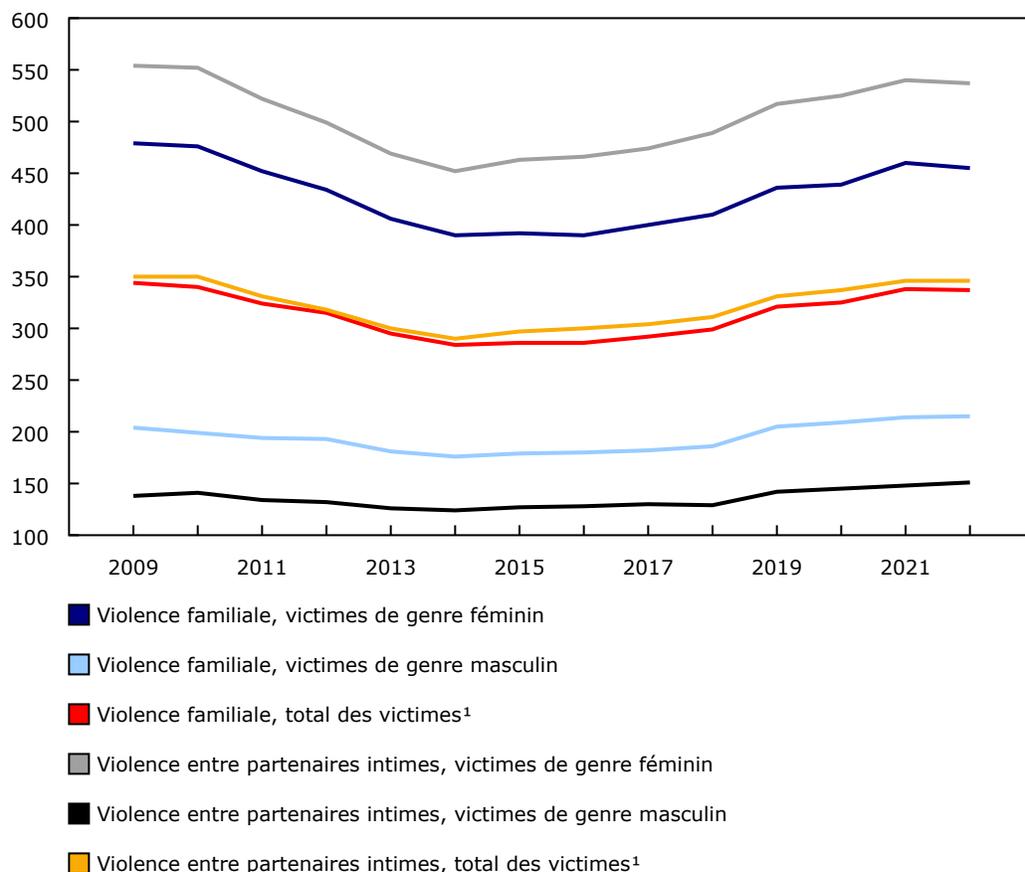
De 2009 à 2014, la violence familiale et la violence entre partenaires intimes ont suivi une tendance générale à la baisse, s'établissant, en 2014, à leur taux le plus bas depuis que des données comparables sont disponibles. Toutefois, depuis 2014, les deux types de violence ont augmenté, se situant tout près des taux observés en 2009. En 2022, les taux de violence familiale et de violence entre partenaires intimes étaient tous deux 19 % plus élevés qu'en 2014, et ils ont progressé sans égard au genre des victimes. Lorsqu'on compare l'année 2022 à l'année 2014, le taux de violence familiale a augmenté de 17 % chez les femmes et les filles et de 22 % chez les hommes et les garçons, tandis que le taux de violence entre partenaires intimes a crû de 19 % chez les femmes et les filles et de 21 % chez les hommes et les garçons.



Graphique 1

Victimes de violence familiale et de violence entre partenaires intimes, affaires déclarées par la police, selon le type de violence, le genre de la victime et l'année, Canada, 2009 à 2022

taux pour 100 000 personnes



1. Comprend un nombre relativement faible de victimes dont le genre a été codé comme étant inconnu et celles dont les restes ne permettent pas d'identifier leur genre.

Note(s) : Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Les victimes de violence familiale comprennent les personnes de 110 ans ou moins, et les victimes de violence entre partenaires intimes comprennent les personnes de 12 à 110 ans. Les victimes de 111 ans et plus ont été exclues de l'analyse en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge de la victime était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Exclut les victimes dont l'âge était inconnu ou pour lesquelles le lien de l'auteur présumé avec la victime était inconnu. Exclut un petit nombre de victimes au Québec dont on ignorait l'âge et qui ont été classées incorrectement dans la catégorie d'âge « 0 », ainsi que les victimes dont l'âge a été déclaré comme étant de 80 ans et plus, mais qui ont été désignées comme des cas possibles de mauvais codage. Ces renseignements reposent sur la base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire qui, depuis 2009, comprend des données représentant 99 % de la population du Canada.

Source(s) : Base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (3302).

En 2022, les taux globaux de violence familiale et de violence entre partenaires intimes étaient plus élevés qu'en 2019 (l'année ayant précédé le début de la pandémie de COVID-19) et qu'en 2020 (la première année de la pandémie, pendant laquelle de nombreuses personnes vivaient dans des circonstances stressantes). Les taux ont augmenté sans égard au genre des victimes, et les hausses variaient de 2 % à 6 %.

Le taux d'affaires de violence familiale déclarées par la police est près de deux fois plus élevé chez les filles que chez les garçons

En 2022, 24 136 enfants et jeunes (de 17 ans ou moins) ont été victimes de violence familiale dans des affaires déclarées par la police, ce qui représente un taux de 334 victimes pour 100 000 personnes. Parmi ces victimes, plus de 6 victimes sur 10 (63 %) étaient des filles, et le taux était près de deux fois plus élevé chez les filles (424) que chez les garçons (240). Les jeunes victimes forment un groupe distinct, puisqu'elles ne sont peut-être pas conscientes qu'elles font l'objet de victimisation, ne savent peut-être pas vers qui ou vers quelle ressource se tourner pour obtenir de l'aide, ne sont peut-être pas en mesure de signaler elles-mêmes la violence qu'elles subissent et dépendent peut-être de leur agresseur. Selon les recherches sur le sujet, bien qu'une proportion semblable de filles et de garçons subissent de la victimisation pendant l'enfance, une plus faible proportion de garçons signalent leurs expériences aux autorités.

De 2014 à 2022, la violence familiale envers les enfants et les jeunes a augmenté de 38 % (+43 % chez les filles et +27 % chez les garçons). Cela dit, comparativement à 2021, le taux de violence familiale envers les enfants et les jeunes a diminué de 4,3 % en 2022 (-6,6 % chez les filles et -2,2 % chez les garçons).

La grande majorité des victimes de violence entre partenaires intimes dans les affaires déclarées par la police sont des femmes et des filles, et le taux est particulièrement élevé chez celles de 12 à 24 ans

Parmi les 117 093 victimes de violence entre partenaires intimes dans les affaires déclarées par la police en 2022, près de 8 victimes sur 10 (78 %) étaient des femmes et des filles. En ce qui concerne le groupe d'âge et le genre, la violence entre partenaires intimes était près de sept fois plus élevée chez les femmes et les filles de 12 à 24 ans (776 victimes pour 100 000 personnes) que chez leurs homologues de genre masculin (114) et plus de trois fois plus élevée chez les femmes de 25 à 64 ans (661) que chez leurs homologues de genre masculin (203).

De 2014 à 2022, la violence entre partenaires intimes a connu une hausse importante chez les adultes de 25 à 64 ans (+32 %) et de 65 ans et plus (+42 %). En 2022, les voies de fait (253 victimes pour 100 000 personnes) étaient de loin la forme la plus courante de violence entre partenaires intimes; venaient ensuite l'agression sexuelle (24), les menaces (23) et le harcèlement criminel (20). Cela dit, comparativement à 2014, les agressions sexuelles commises par un partenaire intime étaient 163 % plus élevées en 2022. Au cours de la même période, les communications indécentes ou harcelantes (+38 %) et les voies de fait (+14 %) commises par un partenaire intime ont également augmenté.

En 2022, 1 % des personnes ayant subi de la violence entre partenaires intimes ont été victimes dans des affaires liées aux armes à feu, comparativement à 3 % des victimes de l'ensemble des crimes violents. Lorsque l'on se penche sur les victimes de violence entre partenaires intimes de genre féminin, la proportion de celles qui ont subi de la violence liée aux armes à feu (1,3 %) était plus élevée que la proportion correspondante enregistrée chez les hommes (0,6 %). Le taux et le nombre de victimes de violence entre partenaires intimes dans des affaires où une arme à feu était présente étaient de 1,8 victime pour 100 000 personnes (536 victimes) en 2013. De 2014 à 2021, le taux pour 100 000 habitants et le nombre de victimes ont augmenté chaque année pour passer de 1,9 (584 victimes) à 3,2 (1 037 victimes), puis ils ont diminué en 2022 pour s'établir à 3,0 (990 victimes).

On observe une hausse importante du taux d'affaires de violence familiale envers les personnes âgées déclarées par la police, sans égard au genre des victimes

En 2022, 6 356 personnes âgées (personnes de 65 ans et plus) ont été victimes de violence familiale dans des affaires déclarées par la police, ce qui représente un taux de 87 victimes pour 100 000 personnes. Plus de la moitié (56 %) de ces victimes étaient des femmes, celles-ci affichant un taux de 91 victimes pour 100 000 personnes, comparativement à 83 chez leurs homologues de genre masculin.

De 2014 à 2022, la violence familiale envers les personnes âgées a augmenté de 46 % (+40 % chez les femmes et +55 % chez les hommes). Comparativement à 2021, le taux de violence familiale à l'égard des personnes âgées a progressé de 6 % et il a crû de façon plus prononcée chez les hommes (+8 %) que chez les femmes (+3 %).

La grande majorité des victimes d'homicide commis par un membre de la famille ou un partenaire intime sont des femmes et des filles, à l'exception des garçons tués par un membre de la famille

De 2009 à 2022, les services de police ont dénombré 6 920 victimes d'homicides résolus (c.-à-d. les homicides pour lesquels la police a identifié un auteur présumé) au Canada. Le tiers (32 %) de ces victimes ont été tuées par un membre de la famille, tandis que près du cinquième (18 %) ont été tuées par un partenaire intime. Ces proportions étaient beaucoup plus prononcées chez les femmes et les filles (59 % ont été tuées par un membre de la famille et 46 %, par un partenaire intime) que chez les hommes et les garçons (20 % ont été tués par un membre de la famille et 6 %, par un partenaire intime).

Parmi les homicides résolus de 2009 à 2022, la police a dénombré 2 133 victimes d'homicide commis par un membre de la famille, la majorité (58 %) étant des femmes et des filles. Il en était ainsi chez les victimes adultes (60 %) et âgées (61 %), mais un peu plus de la moitié (53 %) des enfants et des jeunes victimes d'homicide commis par un membre de la famille étaient des garçons. L'écart entre les genres était plus prononcé chez les victimes d'homicide commis par un partenaire intime : de 2009 à 2022, 79 % des 1 223 victimes de cette forme d'homicide étaient des femmes et des filles.

La Saskatchewan et le Manitoba affichent les taux provinciaux les plus élevés d'affaires de violence familiale et de violence entre partenaires intimes déclarées par la police

En 2022, la Saskatchewan (730 victimes pour 100 000 personnes) et le Manitoba (585) ont affiché les taux provinciaux les plus élevés d'affaires de violence familiale et de violence entre partenaires intimes (732 pour la Saskatchewan et 633 pour le Manitoba) déclarées par la police, comme cela a été le cas pour l'ensemble des crimes déclarés par la police. Parallèlement, les taux les plus faibles ont été enregistrés en Ontario (221 pour les affaires de violence familiale et 257 pour les affaires de violence entre partenaires intimes) et à l'Île-du-Prince-Édouard (251 pour les affaires de violence familiale et 247 pour les affaires de violence entre partenaires intimes).

Les taux globaux d'affaires de violence familiale (256 pour 100 000 personnes) et de violence entre partenaires intimes (275) déclarées par la police étaient semblables dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays en 2022. Les taux étaient toutefois considérablement plus élevés dans les régions autres que les RMR (546 pour les affaires de violence familiale et 530 pour les affaires de violence entre partenaires intimes). Parmi les RMR, le taux de violence familiale était le plus élevé à Trois-Rivières (492 pour 100 000 personnes), à Lethbridge (460) et à Thunder Bay (440), tandis qu'il était le plus faible à Ottawa (141), à Peterborough (155) et à St. Catharines–Niagara (158). Par ailleurs, le taux de violence entre partenaires intimes était le plus élevé à Lethbridge (613), à Thunder Bay (551) et à Moncton (486), alors qu'il était le plus faible à Ottawa (183), à St. Catharines–Niagara (188) et à Vancouver (193).

Note aux lecteurs

Depuis 1998, Statistique Canada diffuse une publication annuelle intitulée « La violence familiale au Canada : un profil statistique » dans le cadre de l'Initiative de lutte contre la violence familiale du gouvernement du Canada, qui se consacre à la violence entre partenaires intimes et à la violence familiale envers les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Cependant, comme l'an dernier, les tableaux de données liés à cette publication sont diffusés sous la forme d'une série de tableaux téléchargeables (35-10-0199-01, 35-10-0200-01, 35-10-0201-01 et 35-10-0202-01). Ces tableaux permettent au Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada de publier des données annuelles sur les affaires de violence familiale et de violence entre partenaires intimes déclarées par la police dans un format plus actuel et convivial. Une série de tableaux sur les victimes de crimes violents déclarés par la police en général sont également publiés aujourd'hui, à savoir les tableaux 35-10-0049-01, 35-10-0050-01 et 35-10-0051-01.

Les données qui figurent dans le présent communiqué sont en grande partie fondées sur la base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) fondé sur l'affaire. Le Programme DUC permet de recueillir des renseignements détaillés sur les affaires criminelles qui ont été portées à l'attention des services de police canadiens. Les renseignements recueillis comprennent les caractéristiques liées aux victimes, aux auteurs présumés et aux affaires. En 2022, les données sur les tendances déclarées par les services de police représentaient 99 % de la population du Canada. Il est important de noter que, dans la présente analyse, les données du Programme DUC sur la variable de l'arme excluent les données du Québec en raison de préoccupations liées à la qualité des données; plus précisément, cette province a affiché une proportion élevée d'affaires dans lesquelles l'arme la plus dangereuse sur les lieux de l'affaire a été déclarée comme étant inconnue. Les résultats sur les homicides sont fondés sur les données de l'Enquête sur les homicides et comprennent uniquement les homicides résolus.

La violence familiale désigne la violence commise par les conjoints et conjointes (mariés, séparés, divorcés et vivant en union libre, et les partenaires amoureux actuels et anciens qui vivaient ensemble au moment de l'affaire), les parents (biologiques et adoptifs, les beaux-parents et les parents de famille d'accueil), les enfants (biologiques et adoptés, les beaux-fils et belles-filles, et les enfants en famille d'accueil), les frères et sœurs (biologiques, les demi-frères et demi-sœurs, et les frères et sœurs par alliance, par adoption et de famille d'accueil) et les membres de la famille élargie (p. ex. les grands-parents, les oncles et tantes, les cousins et cousines, et les membres d'une belle-famille). La violence entre partenaires intimes désigne la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens. Les victimes de violence familiale comprennent les personnes de 110 ans ou moins, et les victimes de violence entre partenaires intimes comprennent les personnes de 12 à 110 ans. Les victimes de 111 ans et plus ont été exclues de l'analyse en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge de la victime était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Les victimes dont l'âge était inconnu ou pour lesquelles le lien de l'auteur présumé avec la victime était inconnu ont également été exclues de l'analyse.

Le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada a publié plusieurs articles sur des domaines spécialisés semblables qui sont fondés sur des données autodéclarées, notamment les suivants : « [Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu](#) », « [Profil des Canadiens ayant fait l'objet de victimisation durant l'enfance, 2018](#) », « [La violence conjugale au Canada, 2019](#) », « [La violence envers les personnes âgées et les perceptions de ces dernières à l'égard de la sécurité au Canada](#) » et « [Expériences de victimisation des femmes dans les collectivités éloignées du Canada](#) ».

Tableau 1

Victimes de violence familiale et de violence entre partenaires intimes, affaires déclarées par la police, selon le type de violence, l'année et la province ou le territoire, 2014, 2019, 2020, 2021 et 2022

	Violence familiale					Violence entre partenaires intimes				
	2014	2019	2020	2021	2022	2014	2019	2020	2021	2022
	taux (pour 100 000 personnes)									
Canada	284	321	325	338	337	290	331	337	346	346
Terre-Neuve-et-Labrador	322	376	404	426	415	305	377	424	431	421
Île-du-Prince-Édouard	213	258	258	242	251	205	271	279	250	247
Nouvelle-Écosse	295	310	331	337	325	302	345	370	352	344
Nouveau-Brunswick	295	421	466	470	429	291	448	498	496	441
Québec	324	365	371	409	418	280	319	321	355	365
Ontario	183	208	204	214	221	211	242	242	249	257
Manitoba	453	523	539	576	585	476	577	596	613	633
Saskatchewan	624	671	745	721	730	630	693	758	733	732
Alberta	358	374	368	376	361	385	398	396	390	388
Colombie-Britannique	265	314	308	296	272	282	321	325	319	292
Yukon	1 177	1 061	1 123	1 151	1 135	1 273	1 315	1 302	1 467	1 310
Territoires du Nord-Ouest	2 349	3 461	3 559	3 904	3 798	2 095	3 868	3 798	4 070	4 139
Nunavut	3 289	4 449	4 937	4 805	5 194	3 478	4 975	5 446	5 317	5 284

Note(s) : Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Les victimes de violence familiale comprennent les personnes de 110 ans ou moins, et les victimes de violence entre partenaires intimes comprennent les personnes de 12 à 110 ans. Les victimes de 111 ans et plus ont été exclues de l'analyse en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge de la victime était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Exclut les victimes dont l'âge était inconnu ou pour lesquelles le lien de l'auteur présumé avec la victime était inconnu. Exclut un petit nombre de victimes au Québec dont on ignorait l'âge et qui ont été classées incorrectement dans la catégorie d'âge « 0 », ainsi que les victimes dont l'âge a été déclaré comme étant de 80 ans et plus, mais qui ont été désignées comme des cas possibles de mauvais codage. Ces renseignements reposent sur la base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire qui, depuis 2009, comprend des données représentant 99 % de la population du Canada.

Source(s) : Base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (3302).

Tableau 2
Victimes de violence familiale, affaires déclarées par la police, selon le groupe d'âge et le genre de la victime et selon l'année, Canada, 2009 à 2022

	Enfants et jeunes			Adultes			Personnes âgées		
	Victimes de genre féminin	Victimes de genre masculin	Total des victimes ¹	Victimes de genre féminin	Victimes de genre masculin	Total des victimes ¹	Victimes de genre féminin	Victimes de genre masculin	Total des victimes ¹
	taux (pour 100 000 personnes)								
2009	340	212	275	621	229	425	64	55	60
2010	353	211	281	612	224	418	68	52	61
2011	339	210	273	581	216	398	66	54	61
2012	331	204	267	558	218	388	66	52	60
2013	311	191	250	523	205	364	63	52	58
2014	297	190	242	504	199	351	65	53	60
2015	289	186	237	512	205	358	65	53	60
2016	290	188	238	510	207	358	67	57	62
2017	318	193	255	519	208	363	69	57	64
2018	344	209	276	530	209	369	71	60	66
2019	393	243	316	558	228	392	78	66	73
2020	379	230	304	568	239	403	81	71	76
2021	454	245	349	582	241	411	88	77	83
2022	424	240	334	583	245	413	91	83	87

1. Comprend un nombre relativement faible de victimes dont le genre a été codé comme étant inconnu et celles dont les restes ne permettaient pas d'identifier leur genre.

Note(s) : Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Les victimes de violence familiale comprennent les personnes de 110 ans ou moins. Les victimes de 111 ans et plus ont été exclues de l'analyse en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge de la victime était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Les enfants et les jeunes désignent les personnes de 17 ans ou moins, les adultes, les personnes de 18 à 64 ans et les personnes âgées, les personnes de 65 à 110 ans. Exclut les victimes dont l'âge était inconnu ou pour lesquelles le lien de l'auteur présumé avec la victime était inconnu. Exclut un petit nombre de victimes au Québec dont on ignorait l'âge et qui ont été classées incorrectement dans la catégorie d'âge « 0 », ainsi que les victimes dont l'âge a été déclaré comme étant de 80 ans et plus, mais qui ont été désignées comme des cas possibles de mauvais codage. Ces renseignements reposent sur la base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire qui, depuis 2009, comprend des données représentant 99 % de la population du Canada.

Source(s) : Base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (3302).

Tableau 3
Victimes de violence entre partenaires intimes, affaires déclarées par la police, selon le groupe d'âge et le genre de la victime et selon l'année, Canada, 2009 à 2022

	12 à 24 ans			25 à 64 ans			65 ans et plus		
	Victimes de genre féminin	Victimes de genre masculin	Total des victimes ¹	Victimes de genre féminin	Victimes de genre masculin	Total des victimes ¹	Victimes de genre féminin	Victimes de genre masculin	Total des victimes ¹
	taux (pour 100 000 personnes)								
2009	909	127	511	594	169	382	23	15	20
2010	924	138	524	590	171	381	26	14	21
2011	884	132	500	559	162	361	25	16	21
2012	837	130	475	542	160	351	25	15	20
2013	789	115	442	513	157	335	24	15	20
2014	745	117	421	502	154	329	25	15	20
2015	773	118	435	516	159	338	25	16	21
2016	784	115	439	522	163	343	27	16	22
2017	780	119	439	540	165	353	26	15	21
2018	781	111	436	566	167	367	27	16	22
2019	804	118	451	608	186	397	29	19	24
2020	773	111	432	635	194	415	30	19	25
2021	800	116	448	658	198	428	31	21	27
2022	776	114	437	661	203	432	34	23	29

1. Comprend un nombre relativement faible de victimes dont le genre a été codé comme étant inconnu et celles dont les restes ne permettaient pas d'identifier leur genre.

Note(s) : Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Les victimes comprennent les personnes de 12 à 110 ans. Les victimes de 111 ans et plus ont été exclues de l'analyse en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge de la victime était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Exclut les victimes dont l'âge était inconnu ou pour lesquelles le lien de l'auteur présumé avec la victime était inconnu. Exclut un petit nombre de victimes au Québec dont on ignorait l'âge et qui ont été classées incorrectement dans la catégorie d'âge « 0 », ainsi que les victimes dont l'âge a été déclaré comme étant de 80 ans et plus, mais qui ont été désignées comme des cas possibles de mauvais codage. Ces renseignements reposent sur la base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire qui, depuis 2009, comprend des données représentant 99 % de la population du Canada.

Source(s) : Base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (3302).

Tableaux disponibles : [35-10-0049-01](#) à [35-10-0051-01](#) et [35-10-0199-01](#) à [35-10-0202-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3302](#) et [3315](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).